



Déclaration liminaire FSU

CHSCT A du 2 juillet 2021

Madame la Présidente du CHSCT,

Nous nous réunissons à la veille des congés d'été et l'année a été plus qu'éprouvante. Au risque d'être redondant, nous n'énumérerons pas les difficultés rencontrées cette année, mais évoquerons le mois de juin qui illustre une fois de plus le manque d'anticipation des effets de la pandémie par le ministre sur les conditions d'exercice des personnels et sur les process de travail. Alors que nous sommes entrés dans la pandémie il y a 15 mois, l'organisation des examens a été catastrophique malgré les alertes précises posées en CHSCT début juin et malgré la bonne volonté des personnels administratifs de la DEC soumis à des conditions d'exercice exceptionnelles. Ces alertes sont-elles arrivées trop tard, n'ont-elles pas été considérées ou entendues, les services étaient-ils en mesure de réaliser les attendus ? De la même manière, Le retex qui sera présenté ce jour est un compte-rendu des travaux que vous avez initiés concernant des sujets que vous avez choisis mais qui ne répondent que très partiellement aux difficultés et besoins des personnels.

A l'inverse, la FSU rappelle que la qualité du dialogue social devrait rester un élément important de régulation malgré la volonté du gouvernement de transformer les règles de la fonction publique. L'instance du CHSCT n'est pas qu'une instance d'échanges, elle doit aboutir à des décisions et actions de prévention concrètes pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail. A contrario des travaux sur le RSST par exemple, le volet crise sanitaire n'a pas eu un traitement à la hauteur des enjeux.

Le premier point à l'ordre du jour sera consacré aux conditions de rentrée. Le ministre prépare la rentrée 2021 comme si l'année qui se termine avait été normale et comme si la rentrée le serait tout autant. Or, si nous traversons une phase d'accalmie de la pandémie, les scientifiques annoncent d'ores et déjà une 4ème vague. Les enfants et adolescents seront les premiers touchés car non vaccinés. Quant aux personnels, rappelons tout de même que le vaccin évite des formes graves et des hospitalisations mais n'empêche pas de développer des formes bénignes. Loin d'être dans le catastrophisme, la FSU demande simplement, comme depuis 15 mois, de prendre en compte les prévisions scientifiques et d'anticiper les conséquences de la pandémie sur les conditions de travail pour en atténuer les effets et garantir la sécurité des personnels comme des usagers. En plus d'être épuisés, les personnels attendent toujours une réelle prise en compte de la pandémie : sur les effectifs classe, sur l'allègement des programmes, sur les moyens de remplacement, sur la qualité de l'air... Au lieu de cela, le mythe d'une année normale continue de servir de ligne directrice à la politique éducative de ce gouvernement.

En ce qui concerne plus précisément la situation académique, depuis plusieurs mois, 1 seul médecin du travail exerce sa mission auprès des agents. Cette situation est inacceptable. La pénurie de médecins du travail est connue de longue date, aucun dispositif transitoire n'a été déployé dans notre académie. Nous vous demandons Mme la présidente du CHSCT de trouver toute solution vous permettant d'assurer la prise en charge et le suivi qui est dû aux agents de l'académie.

Sur les autres points à l'ordre du jour, nous nous exprimerons en séance, mais nous saluons le travail réalisé par le CHSCT cette année qui a continué voire intensifié ses travaux malgré le contexte dégradé et nous remercions le service du dialogue social et les personnels du rectorat avec lesquels nous avons travaillé tout au long de l'année.